



MONTLUÇON JUDO KWAI BOURBONNAIS

SAISON 2025 - 2026



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :

Prénom :

Né(e) le/...../..... à

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :@.....

Portable :/...../...../...../.....

Grade actuel :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM Prénom (responsable 1)

Portable :/...../...../...../.....

Mail :@.....

NOM Prénom (responsable 2)

Portable :/...../...../...../.....

Mail :@.....

Photo

Règlement intérieur

Je soussigné(e) Madame/Monsieur

responsable légal(e) de l'enfant

reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association « MJKB » disponible à l'affichage dans le dojo et sur le site internet du site. Je donne mon accord pour tous transports (autocar, voiture ...etc) et j'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenu pendant les cours, les manifestations ou les déplacements.

Assurance (comprise dans la licence) : conditions générales consultables sur le Site Internet de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) www.ffjudo.com

J'en accepte les conditions et les applique ou les fais appliquer.

Droit à l'image

Je soussigné(e) Madame/Monsieur

responsable légal(e) de l'enfant

autorise n'autorise pas

l'association « JKB » à diffuser les photographies/les vidéos dans le cadre des entraînements, des compétitions ou des manifestations sportives pour la promotion du club (Site Internet <http://www.judokwai.info>, des réseaux sociaux, presse, panneau d'affichage au dojo...etc.).

La présente autorisation est personnelle et inaccessible et ne s'applique qu'aux supports expressément mentionnés. Cette autorisation n'est valable que pour une année à compter de la présente et peut être révoquée à tout moment.

Le présent document est à retourner au professeur accompagné d'une photo d'identité.

Pour les mineurs, remettre l'attestation relative au questionnaire santé sauf dans le cas où les réponses ne sont pas toutes négatives. Si tel est le cas, présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo.

Pour les majeurs, de 18 à 30 ans : A 18 ans, remettre un Certificat médical d'Absence de Contre Indication (CACI) à la pratique du judo en compétition et ensuite chaque année jusqu'à 30 ans, sauf réponse positive au questionnaire, l'Attestation QS Sport.

A partir de 30 ans, un CACI est demandé tous les 5 ans. Entre, à chaque renouvellement, le licencié doit remettre l'attestation faisant référence au questionnaire santé.

Date et Signature(s)